

PROCÈS-VERBAL RÉUNION CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 19 DÉCEMBRE 2023 à 20 H 00

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie le mardi 19 décembre 2023 à 20 H 00, sous la présidence de Monsieur Jean FAYOLLE, Maire.

Présents : Jean FAYOLLE, Gérard MEUNIER, Christine BOURNEZ, Jean-Paul GIRAUD, Pierre LOPEZ, Nadine CAVELIER, Gilles COMTE, Béatrice RAOU, Christian ALLOIN, Jean-François TAMIN, Isabelle DEVIS, Sandrine CORNIL, Julien BUISSON.

Absents : Anne-Marie ALLOIN, Véronique BARBERET, Rachel DURAND, Olivier MOTTE (pouvoir à J. FAYOLLE), Frédéric ROZIER, Émilie GORDONS.

Nombre de membres en exercice	19	Nombre de membres absents	6
Quorum	10	Nombre de membres présents	13

Monsieur Jean-François TAMIN a été élu secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- **Demandes de subventions Département projet salle polyvalente – salle du port,**
- **Demandes de subventions DETR-DSIL 2024,**
- **Adhésion ANDES (Association nationale des élus en charge du sport),**
- **Décisions prises par le Maire dans le cadre de sa délégation,**
- **Questions sur les comptes-rendus transmis et retour sur les représentations de la municipalité dans les associations,**
- **Questions diverses.**

=+=+=+=+=+=+=+=+=+=+=+=

Le procès-verbal de la réunion de Conseil du 24 novembre 2023 est approuvé à l'unanimité et signé par le Maire et le secrétaire de séance.

DEMANDES DE SUBVENTIONS DÉPARTEMENT PROJET SALLE POLYVALENTE – SALLE DU PORT & DETR-DSIL

Monsieur le Maire rappelle que lors de la dernière réunion de Conseil, le dépôt des demandes de subventions a été approuvé pour les projets autres que le celui concernant la rénovation thermique et la restructuration de la salle polyvalente. Lors d'une réunion avec le Département le 1^{er} décembre dernier, les conseillers départementaux ont suggéré de déposer une demande de subvention pour les années 2024 et 2025, en scindant le projet en deux phases : la rénovation thermique d'une part puis la restructuration de cette salle d'autre part. L'assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) a donc été contacté pour prévoir ces deux phases dans ses estimatifs. Monsieur le Maire indique que le Département pourrait attribuer jusqu'à 250 K€ de subvention par phase.

Madame RAOU demande quand vont commencer les travaux. Monsieur le Maire répond qu'il faut déjà solliciter des subventions, recruter un architecte (il a été confirmé que le concours de maîtrise d'œuvre n'est pas obligatoire).

Monsieur le Maire a également rencontré Monsieur le Sous-Préfet, qui lui a suggéré de déposer un dossier de demande de subvention pour 2024 et un autre pour 2025, dans le cadre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et de la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL). La commune pourrait également bénéficier du Fonds vert, grâce aux économies d'énergies qui seront réalisées à la suite des travaux. La Région devrait quant à elle verser une subvention forfaitaire de 100 K€. Monsieur le Maire demande l'autorisation au Conseil de déposer les dossiers de demandes de subventions. Le Conseil donne son accord.

ADHÉSION ANDES (ASSOCIATION NATIONALE DES ÉLUS EN CHARGE DU SPORT)

Monsieur le Maire indique au Conseil que l'association ANDES participe à l'instruction des demandes de subventions pour les équipements sportifs déposées auprès de la Région. Ils ne déposent aucune demande, mais peuvent fournir un accompagnement, donner des avis. La cotisation à cette association pour 2024 s'élève à 121 €.

Monsieur GIRAUD demande si cette association pourrait intervenir pour l'éclairage du terrain de football. Monsieur le Maire répond négativement car c'est le SIEL qui s'en charge, comme pour l'éclairage public.

Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SA DÉLÉGATION

- Une Déclaration d'Intention d'Aliéner a été reçue depuis la précédente réunion de Conseil, qui concernait les parcelles B 142 et B 555 rue Georges Pralus. Il a été décidé de ne pas exercer le droit de préemption urbain.

QUESTIONS SUR LES COMPTES-RENDUS ET RETOUR SUR LES REPRÉSENTATIONS DE LA MUNICIPALITÉ DANS LES ASSOCIATIONS

Le compte-rendu de la dernière réunion du Comité déchets a été transmis la veille de la réunion par Monsieur GIRAUD aux membres du Conseil. Un débat s'instaure sur les modifications à intervenir au 1^{er} janvier 2024 concernant l'accès à la déchetterie et le nombre minimum de levées. Aussi, une visite d'un centre de tri à Chassieu dans le Rhône a eu lieu récemment pour les élus de Charlieu-Belmont Communauté. MM. GIRAUD et LOPEZ s'y sont rendus et exposent ce qu'ils ont vu.

QUESTIONS DIVERSES

- Madame BOURNEZ indique que la boîte à livres a été installée sur le port.
- Les horaires d'ouverture de la médiathèque vont être élargis à partir de janvier 2024 avec une ouverture supplémentaire le lundi.
- Monsieur ALLOIN a trouvé sur Internet une plaquette de présentation de la 85^e semaine de cyclotourisme, qui a déjà été évoquée lors de la précédente réunion de Conseil. Monsieur le Maire redonne les dates des manifestations prévues à ou au départ de Briennon communiquées lors de la dernière réunion de Conseil. Il ajoute que des visites et randonnées sont prévues dans le cadre de cette semaine-là. Une réunion aura lieu courant janvier avec les organisateurs, Briennon Vélo Passion et les Mariniers.
- Monsieur LOPEZ a participé à une réunion de l'ex Syndicat intercommunal de gestion du gymnase de la Bouverie. Des documents auraient dû être adressés à la Mairie ou aux délégués avant la réunion de ce jour, mais ils n'ont pas été reçus. Il indique que le gymnase sera cédé à titre gratuit à la commune de Charlieu. La valeur de ce bâtiment a été estimée à 2,2 M€. Chaque commune aura des écritures comptables à passer, en plus des amortissements. Il reste également du mobilier, dont le devenir est à étudier.
- Monsieur le Maire a pu évoquer la carte scolaire avec les conseillers départementaux. Le changement ne pourra pas avoir lieu à la prochaine rentrée scolaire, mais ça semble en bonne voie.
- Comme il l'a déjà dit lors de la dernière réunion de Conseil, Monsieur GIRAUD indique que le columbarium a été installé. Monsieur ALLOIN ajoute qu'il y a un problème de tri au cimetière, malgré la signalétique claire en place.
- Madame RAOU informe qu'un architecte est venu prendre des mesures intérieures à l'église. Des mesures extérieures seront prises en janvier 2024, avec l'aide d'un drone.
- Madame BOURNEZ indique que l'office de tourisme du pays de Charlieu-Belmont a demandé des éléments pour agrémenter son site Internet. Des photos ont été transmises. Monsieur ALLOIN remarque que comparativement à celui de l'office de tourisme, le site Internet de Charlieu-Belmont Communauté a un aspect vieillot.
- Monsieur LOPEZ a appris que le Procureur de la République, M. Abdelkrim GRINI, allait quitter Roanne. Il demande ce qu'il en sera de la convention signée avec lui pour le rappel à l'ordre. Monsieur le Maire répond qu'elle continuera avec son successeur.
- Monsieur ALLOIN fait remarquer que la plateforme de l'abribus à Maltaverne n'est pas goudronnée. Il manque également des potelets pour réglementer le stationnement.
- MM. GIRAUD et FAYOLLE ont participé ce jour au conseil d'administration de l'association du Canal de Roanne à Digoin. Un documentaire sur le canal est envisagé. VNF a des moyens financiers amoindris et semble vouloir se décharger de l'entretien des berges.

- Monsieur le Maire rappelle que l'arbre de Noël des enfants du personnel communal aura lieu ce mercredi 20 décembre. Les vœux du Maire auront lieu le 13 janvier 2024 à 11 H.
- Le « Petit Briennon » sera à récupérer chez l'imprimeur cette fin de semaine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 45.

Le Maire,
Jean FAYOLLE

Le secrétaire de séance,
Jean-François TAMIN

Publié sur Internet le 4 avril 2024